



Assemblée des délégués le 28 février à Stansstad

Les invitations ont été envoyées aux secrétaires de syndicats. Le comité et la gérance se réjouissent de la présence de fortes représentations de tous les syndicats à Stansstad. Des élections sont à l'ordre du jour. En tant qu'intervenant invité, Christian Stricker, de l'Office fédéral de l'agriculture, fournira des informations sur la nouvelle ordonnance sur l'élevage.

Le comité et la gérance se réjouissent de votre participation nombreuse le 28 février à Stansstad. (Traduction simultanée)

Nouveau gérant

Dr Hannes Jörg a pris ses fonctions de gérant le 2 février. Le comité profite de l'occasion pour lui souhaiter la bienvenue.

Hannes Jörg remplace Christian Aeschlimann, qui prendra sa retraite à la fin du mois.

Nouvelle SheepApp

La nouvelle SheepApp est là! Elle remplace la version mobile de SheepOnline, désormais obsolète. Pour accéder à l'application, cliquez sur le lien «Vers la version mobile». Une fois dans l'appli, connectez-vous avec vos données de connexion de SheepOnline. L'appli peut être utilisée sur smartphone ou PC comme application web. Elle peut aussi être téléchargée et installée sur les deux appareils.

Inscription des animaux en vue de la DLC

Les descripteurs de la FSEO sont à l'œuvre depuis le début de l'année. En tant qu'éleveur ou éleveuse, vous pouvez inscrire directement dans SheepOnline les animaux que vous souhaitez faire décrire. Ne s'applique pas aux races NN, NOS, GGH, ZAK et KST.

Le comité a décidé de confier la mise en œuvre de la DLC à une commission spécialisée. Toutes les races doivent si possible y être représentées. Les groupes de travail DLC sont dissous.

Facteurs de correction EPN

Les facteurs de correction utilisés dans le calcul de l'épreuve du pouvoir nourricier (EPN) ont été vérifiés et recalculés par la HAFL en 2021. Depuis, d'autres races ont été ajoutées (CHA, BDC et GGH). Pour celles-ci, les facteurs de correction ont simplement été estimés. Ces facteurs font désormais également l'objet d'une vérification scientifique et d'un calcul.

Valeur d'élevage pour le CHTAX

La valeur d'élevage CHTAX a été calculée pour la première fois en 2025. Avant qu'elle puisse être intégrée dans la valeur d'élevage globale, les différentes valeurs d'élevage doivent être repondérées dans la valeur d'élevage globale. Cette pondération est effectuée par les associations de races.

Écheanges

20 à 21 août Formation des experts

22 août Formation des continus pour les experts des cantons AR, GL, GR, SG, SH, TG, ZH.

5 décembre Séance d'information FSEO à Avenches